

## Subventions versées à même le budget discrétionnaire de la ministre

Paragraphe 26 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)  
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2018-2019  
Trimestre : octobre à décembre

Nom de la ministre	Fonction	Nom du bénéficiaire	Projet visé	Circonscription électorale	Montant versé
LeBel, Sonia	Ministre de la Justice et procureure générale du Québec	Clinique juridique Juripop	Invitation au Grand banquet de la justice de Juripop.	Sanguinet	3 000,00 \$

[Informations complémentaires](#)

Données comptabilisées au 31 décembre 2018.